



## MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220  
Sainte-Félicité (Québec)  
G0J 2K0  
Tél. : 418 733-4628 Fax : 418 733-8377  
Courriel : ste-felicite@lamatanie.ca

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

### AVIS PUBLIC PROMULGATION-RÈGLEMENT NUMÉRO 142

**AVIS SPÉCIAL** vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité qui s'est tenue le lundi, 09 janvier 2023 à 19h00 à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph et qu'il a été pris en considérant le suivant :

\*Adoption- Règlement numéro 142 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés pour l'exercice financier 2023.

Que le Règlement numéro 142 entre en vigueur conformément à la Loi.

FAIT à Sainte-Félicité, ce 10<sup>ème</sup> jour du mois de janvier 2023.

Yves Chassé, GMA  
Directeur général  
Greffier-trésorier